



- Légende:**
- Limite du terrain (2 pos.)
 - Structures PV (2 pos.)
 - Clôture
 - Portail (6m de large) (2 pos.)
 - Poste transformateur (0 pos.)
 - Piste 4.00m (2 pos.)
 - Piste 5.00m (2 pos.)
 - Container de stockage (2 pos.)
 - Poste de livraison (2 pos.)
 - Réservoir d'eau 60m3 avec PEI normalisé (1 pos.)
 - Les zones délimitées de jaune représentent les 5 parages utilisés pour le pâturage tournant dynamique. Les clôtures seront légers et amovibles



CAROLINE BONNET
ARCHITECTES

CHETRY ENERGIES
IMPLANTATION D'UN PARC AGRIVOLTAÏQUE
sur la Moulière et sur l'Anse de la Moulière - CHETRY 89500

BayWare

PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DE MASSE

Date : 09/01/2024

PLAN 7 ECH 1/1000

PC2-b

Caroline BONNET - Architecte DPLG -
11 Bd G. Cailleau - 70200 DREUILLE
Tel : 03.25.84.3634 - Fax : 03.25.20.16.57
contact@carolinebonnet.fr

Tel : 01.55.31.49.83

BayWare